

CONSEIL D'ETAT
JUGE DES REFERES

LISTE DES PIECES EN PRODUCTION (II)

(Dossier N°450751)

DE : **CREER SON ECOLE** , Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en préfecture le 19 août 2005, publiée au Journal officiel du 10 septembre 2005, ayant son siège social 29 allée des bocages , LE VESINET (78 110), représentée par sa présidente en exercice.

Et autres requérants

Ayant pour avocat :

Maître Hugues de Lacoste Lareymondie
Avocat au barreau de Bordeaux

CONTRE :

- Une note de service de la Cheffe du service de l'instruction publique et de l'action pédagogique, adjointe au directeur général de l'enseignement scolaire MENE2106042N du 23 février 2021 – calendrier 2021 de baccalauréat dans le contexte de l'épidémie de la Covid 19 -publiée au bulletin officiel de l'éducation nationale n°8 du 25 février 2021
- Un décret du ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports n°2021-209 du 25 février 2021 relatif à l'organisation de l'examen du baccalauréat général et technologique de la session 2021 pour l'année scolaire 2020-2021
- Un arrêté du ministre de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports du 25 février 2021 relatif aux modalités d'organisation de l'examen du baccalauréat général et technologique pour la session 2021 pour l'année scolaire 2020-2021

| |
|---|
| <p>Hugues de LACOSTE LAREYMONDIE Avocat au barreau de Bordeaux 3, cours Tournon - 33 000 BORDEAUX hdelacoste@lareymondie-avocats.com 06 33 60 29 25</p> |
|---|

PIECES

1. Note de service du 23 février 2021 publiée au bulletin officiel de l'éducation nationale n°8 du 25 février 2021 (décision attaquée)
2. Décret n°2021-209 du 25 février 2021 relatif à l'organisation de l'examen du baccalauréat général et technologique de la session 2021 pour l'année scolaire 2020-2021 (décision attaquée)
3. Arrêté du 25 février 2021 relatif aux modalités d'organisation de l'examen du baccalauréat général et technologique de la session 2021 pour l'année scolaire 2020-2021 (décision attaquée)
4. Lettre du Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports du 21 janvier 2021
5. Lettre du Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports du 6 novembre 2020
6. Page d'écran du SNEP- UNSA du 22 janvier 2021
7. Statuts de Créer son école
8. **Tribune de Claude OBADIA , le Monde 18 mars 2021**

Notifié le 2 avril 2021
Par Télérecours



Hugues de LACOSTE LAREYMONDIE

Hugues de LACOSTE LAREYMONDIE
Avocat au barreau de Bordeaux
3, cours Tournon - 33 000 BORDEAUX
hdelacoste@lareymondie-avocats.com
06 33 60 29 25